

Bibliothèque
de Québec

Découvrir.
Se divertir.
Rêver.

PROPOSER UNE ACTIVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE DE QUÉBEC

Guide d'appel de projets • Programmation culturelle

Table des matières

Table des matières	2
Préambule	3
Activités	4
Objectifs	5
Devenir partenaire de la programmation	6
Appel de projets	6
Déposer une proposition d'activité	6
<i>Dates importantes</i>	6
<i>Contenu de la proposition</i>	7
Critères de sélection.....	8
Engagement.....	9

Préambule

Ce guide s'adresse aux individus, aux organismes et aux entreprises souhaitant proposer des activités dans le cadre de la programmation de la bibliothèque.

Il définit les lignes directrices et les procédures à suivre afin d'assurer une collaboration efficace et conforme aux orientations de la Bibliothèque de Québec.

Mise à jour : Juillet 2026

Activités

La programmation culturelle offerte par la Bibliothèque de Québec inclut une gamme d'activités gratuites, offertes principalement en français, diffusées en bibliothèque ou en ligne.

Ces activités sont notamment les suivantes :

- Expositions
 - Professionnelles
 - Non professionnelles
- Éveil à la lecture
- Préscolaire
- Famille
- Multilingue
- Activités pour le milieu scolaire
- Spectacles
- Cinéma
- Ateliers
- Conférences
- Activités de médiation littéraire
- Activités de médiation numérique

Objectifs

Les activités sont développées avec le souci d'encourager la participation citoyenne.

Elles sont sélectionnées en collaboration avec le milieu artistique et communautaire afin de répondre à l'un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Démocratiser l'accès aux arts, à la littérature et au patrimoine;
- Favoriser l'apprentissage tout au long de la vie en soutenant l'accès au savoir et à l'éducation;
- Apporter de l'information de qualité sur des sujets d'intérêt public;
- Stimuler la créativité, l'imagination et l'expérimentation;
- Soutenir le loisir culturel et le développement créatif des citoyennes et citoyens;
- Soutenir l'alphabétisation de tous les publics, développer et maintenir les compétences de littératie;
- Stimuler le plaisir de lire;
- Contribuer à la vitalité littéraire et culturelle de la ville de Québec par la diffusion d'activités développées en grande majorité par des artistes de la scène locale;
- Créer une offre culturelle complémentaire à celle déjà existante dans la ville de Québec;
- Favoriser la présence active et engagée de la population en créant des opportunités de rencontre;
- Développer de nouveaux publics pour la Bibliothèque de Québec en stimulant l'intérêt des personnes non abonnées;
- Mettre en valeur les services et les collections de la Bibliothèque de Québec.

Devenir partenaire de la programmation

Appel de projets

Les propositions d'activités sont acceptées en tout temps.

Toutes les propositions d'activités soumises sont évaluées selon les **critères de sélection** en tenant compte des **objectifs** de la programmation culturelle.

Les propositions sont évaluées par un jury composé de membres issus de l'organisation, ainsi que du milieu communautaire et/ou culturel. Le jury se réunit deux fois par année.

Déposer une proposition d'activité

Dates importantes

Les propositions doivent être reçues :

- **Au plus tard le 28 février pour les activités prévues de septembre à février**
- **Au plus tard le 30 septembre pour les activités prévues de mars à août**

Les personnes retenues seront contactées au plus tard deux mois après la date limite de dépôt.

Contenu de la proposition

Le dossier de présentation doit comprendre :

- Le [formulaire](#) dûment complété
- Une description détaillée du projet (dans un fichier supplémentaire)
- Un visuel répondant aux spécifications citées dans le formulaire, accompagné du crédit photo (si applicable)
- Le curriculum vitae des principales personnes impliquées
- Tout autre document jugé pertinent (références, revue de presse, images, etc.)

Faire parvenir l'ensemble des documents par courriel à
programmationculturelle@bibliothequedequebec.qc.ca

Critères de sélection

Pour être programmée à la Bibliothèque de Québec, une activité doit répondre aux critères suivants :

- Pertinence du sujet
 - Intérêt du public
 - Variété et cohérence avec le reste de la programmation
 - Actualité
- Compétence de l'intervenante ou de l'intervenant
 - Reconnaissance par les pairs (membre d'une association ou d'un ordre professionnel, renommée, publications, etc.)
 - Formation pertinente et/ou expérience
- Traitement du sujet
 - Exempt de prosélytisme et/ou de pressions commerciales
 - Point de vue ouvert et nuancé
 - En lien avec les principes et les objectifs de la programmation culturelle
- Coûts
 - En adéquation avec le budget de la Bibliothèque de Québec
 - Gratuit pour le public
- Échéancier
 - En concordance avec le calendrier de planification

La Bibliothèque de Québec ne déploie pas de programmation à l'extérieur des bibliothèques de la Ville de Québec ou des terrains qui y sont annexés.

Engagement

Dans le cadre de l'élaboration de la programmation, la Bibliothèque de Québec et ses partenaires s'engagent à respecter le partage des responsabilités suivantes :

Responsabilités de la Bibliothèque de Québec

- Donner accès gratuitement aux lieux et à l'équipement nécessaires à la tenue de l'activité;
- Fournir le personnel requis pour l'accueil du public;
- Payer les cachets des artistes, le cas échéant;
- Gérer les inscriptions du public;
- Coordonner le déploiement de l'activité au niveau logistique et administratif.

Responsabilités du partenaire

- Transmettre à la Bibliothèque de Québec les informations nécessaires à la tenue de l'activité dans les délais requis;
- S'assurer de détenir les droits et les ressources nécessaires à la tenue de l'activité;
- Présenter une activité conforme à sa proposition.

Responsabilités communes

- Faire la promotion de l'activité selon les modalités prévues au contrat.

La Bibliothèque de Québec et le partenaire seront liés par un contrat détaillant les responsabilités de chacune des parties.

Pour joindre l'équipe de la programmation culturelle :

programmationculturelle@bibliothequedequebec.qc.ca

